

**Attaque de Kpékpakandi****Les députés s'inclinent devant la mémoire des soldats tombés**

Les députés togolais se sont réunis à l'hémicycle pour le compte de la huitième séance plénière de la première session ordinaire de l'année. L'hémicycle a observé une minute de silence en mémoire des éléments des Forces de défense et de sécurité morts dans l'attaque terroriste de Kpékpakandi dans la préfecture ...



PAGE 7

**ECONOMIE****Finances publiques****Sani Yaya lance officiellement l'évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA**

Le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, a officiellement lancé mardi 17 mai à Lomé, les travaux de l'évaluation des finances publiques selon la méthodologie Public ...

PAGE 5

**INTEGRATION****Réouverture des frontières terrestres****Véritable soulagement pour les populations deux ans après... !**

Au moment où personne n'en parlait pratiquement plus, le gouvernement togolais décide de rouvrir les frontières terrestres fermées pendant deux ans. Deux ans après leur fermeture, la réouverture des frontières constitue un véritable soulagement pour les ...

PAGE 3

**Fierté nationale****Le nouveau directeur général du BIT reçu à Lomé par Faure Gnassingbé**

Le vendredi 25 mars 2022, le Togolais Gilbert Fossoun Hougbo avait été élu nouveau directeur général du Bureau international du travail (BIT). En attendant de prendre officiellement ses fonctions en octobre prochain, l'ancien Premier ministre, certainement de retour d'Abidjan où il a pris part à la 15e Cop sur la désertification au nom du Fonds international de développement agricole (Fida) qu'il dirige toujours ; a été reçu en audience par le président de la République Faure Gnassingbé. Sans doute une occasion pour lui d'exprimer ...

PAGE 3

**DERNIERES HEURES****Les ambassadeurs des USA et du Brésil reçus à la Primature**

Quelques semaines après avoir été accrédités par le chef de l'Etat, les nouveaux ambassadeurs des Etats-Unis et du Brésil ont été reçus par le Premier ministre. Tour à tour, Elizabeth Fitzsimmons et Nei Bitencourt ont eu un entretien avec Victoire Dogbé. Au centre des divers échanges, la poursuite du développement de la coopération entre le Togo et ces deux pays.

Pour la nouvelle diplomate américaine, il est notamment possible "d'augmenter les connexions" entre Lomé et Washington, "pour soutenir la croissance inclusive". ...

PAGE 3

**REPORTAGE****Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information****L'Arcep et des médias se penchent sur le rôle du journaliste dans la régulation**

PAGE 11

**Gala des 100 entreprises les plus dynamiques au Togo****L'objectif est de « faire la promotion des entreprises et des investissements », dicit Djibril Barry**

Le Togo accueille la 17ème édition du Gala des 100 entreprises les plus dynamiques. Cette édition se tient à Lomé le 27 mai prochain. Elle permettra de primer les meilleures entreprises ...



PAGE 5

	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Réouverture des frontières terrestres <b>Bonne nouvelle pour les échanges commerciaux</b></p>  <p>P 5</p>	<p>Résilience des côtes, environnement et économie <b>50 milliards de tonnes de sable et de gravier utilisées chaque année</b></p>  <p>P 10</p>	<p>Parlement de la Cedeao <b>Une commission mixte pour mieux auditer l'utilisation des ressources de la communauté</b></p>  <p>P 11</p>
---	--	---	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

### La revendeuse d'épices de Pognon

**La participation des femmes rurales à la vie économique est un facteur de développement local, un accélérateur de sortie de la pauvreté et un fort effet de levier de réductions des inégalités. Pour le Fonds National de la Finance Inclusive FNFI, l'inclusion financière des femmes et plus particulièrement des femmes rurales est donc une priorité. Non loin du marché de Pognon dans la préfecture de Kpendjal Ouest, Silly Yam, une femme résiliente vend des épices depuis 2016. Activité qu'elle a pu démarrer et renforcer avec l'accompagnement du FNFI. Allons à la découverte de son histoire dans ce nouveau numéro de la rubrique Échos des Bénéficiaires**

Mère de deux enfants et cadette d'une fratrie de 8 enfants, Silly Yam sait que les femmes doivent faire preuve d'une immense détermination pour atteindre leurs objectifs dans un environnement où elles ne jouissent pas des mêmes chances que les hommes. " Quand nous étions petits, ma mère n'avait personne pour l'aider, et mon père travaillait très peu. Lorsqu'il rentrait à la maison, elle subissait ses reproches; il n'était jamais satisfait de ce qu'elle avait fait. Mais qu'aurait-elle pu faire de plus? Chaque fois qu'elle entreprenait quelque chose, un enfant se mettait à pleurer, et il fallait qu'elle s'en occupe ", raconte Yam.

Yam et ses sœurs étaient destinées à suivre le même chemin que leur mère. "Je n'ai pu aller à l'école que pendant trois ans. Lorsque j'ai dit que je voulais

poursuivre mes études, mon père a refusé. Les femmes tiennent la maison, seuls les hommes sont censés étudier. " De fait, la population de Pognon est constituée principalement de femmes. Beaucoup d'hommes sont partis travailler dans les centres urbains.

Les frères et sœurs plus âgés de de Yam sont de ceux qui se sont exilés dans l'espoir de se bâtir une nouvelle vie. Silly Yam est elle aussi partie tenter sa chance à Dapaong mais son cœur est resté à Pognon. " Je ne trouve pas que la vie soit plus facile à la ville", déclare-t-elle. "Je préfère vivre à la campagne. "

Revenue à Pognon, elle se marie. Lorsque le FNFI a commencé ses activités dans la localité, Yam en a tout de suite perçu le potentiel. Elle fait partie des premières bénéficiaires. "



Silly Yam

C'est la présidente Febesef de Pognon qui m'a parlée du FNFI pour la première fois. Elle vend au marché à côté. J'ai fait les démarches et aujourd'hui je ne regrette pas", confie-t-elle. Et elle ajoute " Aujourd'hui, avec mon commerce d'épices, je vis bien et j'arrive à m'occuper de mes enfants". "Tout n'est pas rose. Parfois, j'ai des difficultés pour

ravitainer et remplir mon étalage, mais ce n'est pas grave : je suis convaincue que mon commerce va prospérer davantage. "

À pognon comme dans d'autres localités de Kpendjal Ouest, le FNFI accompagne un grand nombre de femmes qui entreprennent et réussissent à

s'autonomiser. "Je suis mariée, mais je n'ai pas forcément besoin d'un homme pour m'aider ", affirme Yam. " C'est avec mon argent que j'ai fait des briques pour renforcer notre clôture l'année passée. J'ai prouvé que je pouvais assurer aussi bien les tâches d'un homme que celles d'une femme. "

**Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel**



**fnfi**  
Fonds National de  
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelil, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web:  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba  
Edodji Nadia  
Attipoe Edem Kodjo  
Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla  
Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... Pour sa part, le représentant de Brasilia a évoqué avec la cheffe du gouvernement, l'importance

de la préservation "de la paix, de la sécurité et de la stabilité pour que le pays puisse mener à bout ses

projets de développement". Le Brésil appuie le Togo dans plusieurs domaines, notamment l'agriculture, la

culture, ou encore le social avec les cantines scolaires. Pour rappel, les deux ambassadeurs ont

également été reçus il y a une dizaine de jours par la Présidente de l'Assemblée nationale.

## Examen des rapports d'audit de la Cedeao

## Ibrahima Mémounatou ouvre les travaux de la Commission mixte parlementaire à Lomé

Le Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) organise du 16 au 20 mai 2022 à Lomé, une réunion délocalisée sur le thème : « les modalités de mise en œuvre pratique des articles 9 et 11 de l'Acte additionnel du Parlement relatif à l'examen des rapports d'audit de la Communauté ». La réunion de Lomé a pour objectif principal de permettre aux membres d'une Commission mixte d'examiner, de mieux comprendre, et de s'approprier la mise en œuvre des articles 9 et 11 de l'Acte additionnel du Parlement relatif à l'examen des rapports d'audit des agences et institutions de la Communauté. Les travaux ont été ouverts par Ibrahima Mémounatou, deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale togolaise et troisième vice-présidente du Parlement de la Cedeao.

La Commission mixte dont il est question est composée de quatre des quatorze Commissions permanentes du Parlement. Ce sont : la Commission comptes publics ; la Commission administration, finances et budget ; la Commission politique macroéconomique et recherche économique ; la Commission commerce, douane et libre circulation. Cette réunion délocalisée offre l'occasion aux parlementaires

régionaux de renforcer et consolider la collaboration entre les institutions, le bureau de l'auditeur général et le Parlement de la Cedeao, dans la mise en œuvre des articles 9 et 11 de l'Acte additionnel relatif au Parlement. Les rapports d'audit annuel des organes et institutions de la Cedeao font partie des domaines pour lesquels le Parlement doit obligatoirement être saisi pour émettre son avis. L'objectif de cet exercice est



Ibrahima Mémounatou

de contribuer à promouvoir la réédition des comptes et la bonne gouvernance au sein des institutions et agences communautaires. Les différentes communications des experts invités mettront l'accent sur l'importance de l'intervention des parlementaires dans le processus de contrôle et de promotion de la transparence dans l'utilisation des ressources de la communauté. « L'exigence d'une implication et d'une saisine obligatoire du Parlement, sur le fondement

des articles 9 et 11 de l'Acte additionnel relatif au renforcement des prérogatives du Parlement de la Cedeao, est un critère matériel de validation des politiques et programmes communautaires », a déclaré Ibrahima Mémounatou lors de son intervention.

« Pour ce faire, les communications durant cette réunion délocalisée mettront certainement l'accent sur l'importance de l'intervention des parlementaires dans la promotion de la transparence et de la réédition des comptes

eu égard aux ressources de la Communauté. Nous pourrions aussi réfléchir, au cours de ces cinq jours de réunion, sur la nécessité pour le Parlement de la Cedeao, en se fondant toujours sur l'acte additionnel, de se positionner comme une force de soutien aux présidents et aux chefs d'Etat et de gouvernement à lutter efficacement contre l'insécurité et les menaces de tout genre qui secouent actuellement notre sous-région », a poursuivi la deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale togolaise.

« Le Parlement du Togo pour sa part continuera de proposer des pistes de solutions et de soutenir les actions de développement et de paix menées par le président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé », a ajouté la troisième vice-présidente du Parlement de la Cedeao.

La rédaction

## Fierté nationale

## Le nouveau directeur général du BIT reçu à Lomé par Faure Gnassingbé

Le vendredi 25 mars 2022, le Togolais Gilbert Fossoun Hougbo avait été élu nouveau directeur général du Bureau international du travail (BIT). En attendant de prendre officiellement ses fonctions en octobre prochain, l'ancien Premier ministre, certainement de retour d'Abidjan où il a pris part à la 15e Cop sur la désertification au nom du Fonds international de développement agricole (Fida) qu'il dirige toujours ; a été reçu en audience par le président de la République Faure Gnassingbé. Sans doute une occasion pour lui d'exprimer sa reconnaissance de vive voix au chef de l'Etat.



Gilbert Fossoun Hougbo et Faure Gnassingbé (à droite)

Tout comme lorsqu'il brigait la présidence du Fida, Gilbert Fossoun Hougbo a été soutenu par le sommet de l'Etat togolais. Monsieur Hougbo est un digne fils du Togo, et le représente valablement. Il a d'ailleurs servi le pays à un haut niveau de l'Etat. Il n'est donc pas étonnant que l'Etat togolais se range derrière lui. Après avoir remporté l'élection comptant

pour la direction générale du BIT, Gilbert Fossoun Hougbo a clairement expliqué que l'Etat togolais a joué un rôle déterminant dans son élection. Il a salué le chef de l'Etat pour son soutien, le ministre des Affaires étrangères, le professeur Robert Dussey, le ministre du Travail Gilbert Bawara et plusieurs autres soutiens de l'ombre. À la suite

de son élection, l'ancien chef de gouvernement a aussi affirmé être prêt à accompagner le Togo dans le domaine du dialogue social. Sa visite au Togo qui vise certainement à dire merci au président de la République, est aussi une occasion de définir les pistes de coopération future avec son pays natal.

Le 1er mai 2022, Gilbert Bawara a annoncé que le Togo organisera prochainement une grande rencontre avec les partenaires sociaux du gouvernement, sur le dialogue social. La rencontre aura pour objectif de former les responsables syndicaux sur leurs droits et devoirs et aussi sur les fondamentaux du syndicalisme. Cela constitue déjà pour Gilbert Hougbo, une piste de collaboration entre le BIT et le Togo.

TM

Réouverture des frontières terrestres  
Véritable soulagement  
pour les populations  
deux ans après... !

Au moment où personne n'en parlait pratiquement plus, le gouvernement togolais décide de rouvrir les frontières terrestres fermées depuis deux ans. Deux ans après leur fermeture, la réouverture des frontières constitue un véritable soulagement pour les populations togolaises et de la sous-région.



Dans un communiqué signé le lundi 16 mai dernier par Payadowa Boukpepsi, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires ; et son collègue le général de brigade Damehame Yark en charge de la Sécurité et de la Protection civile, le gouvernement togolais

a annoncé cette nouvelle inattendue. En effet, l'on avait tellement réclamé cette réouverture sans succès, que personne n'en parlait plus.

« Tenant compte du ralentissement constaté de la propagation de la maladie à la Covid-19, les mesures suivantes sont prises : les ...

Suite à la page 10

 SIGNIFICATION D'UNE LETTRE PORTANT  
« MISE EN DEMEURE »

**1<sup>er</sup> ORIGINAL**

L'an deux mil vingt-deux (2022) ;  
Et le neuf (09) mai à 11 heures 09 minutes ;

A la requête de l'Ambassade de France au Togo, 13 Avenue Mama Fousseu, BP : 337 Lomé-Togo, Tél : (228) 22 23 46 00, Fax : (228) 22 23 46 01, Site Web : [WWW.AMBAFRANCE-TG.ORG](http://WWW.AMBAFRANCE-TG.ORG), prise en la personne de son Ambassadrice, y demeurant et domiciliée ;

**Maitre, Mr Essodjolo KPATCHA**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel  
et le Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de 1<sup>ère</sup> Classe  
de Lomé y demeurant 15, Rue KPOGONDJE  
à 100 m prolongement côté Sud-Est de  
l'Avenue de l'INDOOR, sur le Bd Jean Paul II  
près des Bâtiments  
Boulevard

Avons signifié en tête des présentes remis et laissé à KUNAKÉY Ayao Biova, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Avépozo-Cédif, où étant et parlant à : *Par affichage à la porte principale du Tribunal de Lomé conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et ce, parce que le contact téléphonique du destinataire est inaccessible. Le ses propres parents déclarent ne pas connaître sa nouvelle résidence.*

L'original d'une lettre référencée n°2022 - 0209334 datée du neuf (09) mai 2022, signée de l'Ambassadrice et portant « mise en demeure ». Commencant par « Monsieur, il m'a été donné de constater votre absence à votre poste de garde de sécurité depuis le 19 avril 2022, sans motif ni autorisation préalable ... » ;

Et se terminant par « ..., je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée » ;

Cette signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES  
ET POUR QU'IL N'EN IGNORE**

Nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé l'original de la lettre susvisée ainsi qu'une copie du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA.



①

**ORDONNANCE N° 1803 2022**

Nous Kossi KUTUHUN, Président du Tribunal de Première Instance de Lomé ;

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés et les pièces jointes ;

Vu les dispositions de l'article 163 du code de procédure civile ;

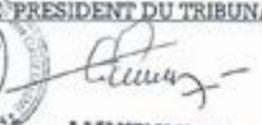
Et en application de l'article 58 du code de procédure civile susvisé ;

Désignons Journal TOGOMATIN, journal ou périodique de diffusion nationale, à fin de permettre à Maître KPATCHA Essodjolo, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Lomé, de procéder à l'insertion tenant lieu de signification au nommé KUNAKÉY Ayao Biova, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Avépozo-Cédif et censé répondre au contact téléphonique 91 52 87 18, de la lettre référencée n°2022-0209334, datée du neuf (09) mai 2022, signée de la représentante légale de l'Institution requérante et portant en son objet « mise en demeure » et ce, conformément à l'article 58 du code de procédure civile susvisé ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Lomé, 11 MAI 2022

**LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL**

  
Kossi KUTUHUN

②

**AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO**

L'ambassadrice

N°2022 - 0209334

Lomé, le 9 mai 2022

Objet : Mise en demeure

Monsieur,

Il m'a été donné de constater votre absence à votre poste de garde de sécurité depuis le 19 avril 2022, sans motif ni autorisation préalable.

Depuis lors, vous n'avez donné aucune nouvelle, ni transmis aucun justificatif concernant cette absence.

Nos nombreux appels téléphoniques n'ont pas abouti, votre téléphone (répondant au numéro (228) 91 52 87 18) semble éteint depuis cette date.

Le chef de détachement du poste, accompagné de l'un de ses collègues, a été dépêché à votre domicile situé dans le quartier Avépozo-Cédif à Lomé, le 25 avril 2022, où vous étiez absent et où votre famille n'a pas été en mesure de donner de vos nouvelles.

Par la présente, nous vous mettons en demeure de reprendre votre poste dans les quarante-huit (48) heures. A défaut, il sera enclenché à votre encontre, la procédure de licenciement pour abandon de poste.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

  
Jocelyne CABALLERO

Monsieur Ayao KUNAKÉY  
Quartier Avépozo-Cédif  
Lomé

AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO  
13 AVENUE MAMA FOUSSEU - 01 BP 337 - LOMÉ - TOGO  
☎ (228) 22 23 46 00

②

## Finances publiques

## Sani Yaya lance officiellement l'évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA

Le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, a officiellement lancé mardi 17 mai à Lomé, les travaux de l'évaluation des finances publiques selon la méthodologie Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA). La cérémonie s'est déroulée en présence du chef de la délégation de l'Union européenne au Togo, Joaquin Tasso Vilallonga.

L'exercice permet de mesurer la performance de la gestion des finances publiques au Togo. Il couvre la période de 2018 à 2020. L'évaluation prendra en compte la dimension genre et de changement climatique dans la gestion des finances publiques. Ainsi, le Togo réalisera un PEFA traditionnel sur la gestion des finances publiques, un PEFA genre et un PEFA climat. Le projet est financé par plusieurs partenaires, dont l'Union européenne.

« Cette évaluation est un

exercice clé pour le Togo. Il fait suite aux autres PEFA qui ont été réalisés en 2008 et en 2016 et va permettre de faire le bilan des avancées dans les domaines de la gestion des finances publiques », a souligné Joaquin Tasso Vilallonga. Pour lui la période qui sera passée en revue a été très importante pour le Togo, dans le domaine de la gestion des finances publiques pendant laquelle le pays a entrepris des réformes ambitieuses et fondamentales qui ont notamment abouti au basculement vers le budget



Les officiels à la table d'honneur

programme en 2021.

Pour sa part, le ministre de l'Economie et des Finances a souligné l'importance de cet événement qui permet d'actualiser le plan des réformes pour les prochaines années. Pour mettre en œuvre la feuille de route gouvernementale

2025, "il s'avère nécessaire et important de faire une évaluation du système des finances publiques en vue d'optimiser la gestion des ressources publiques, d'abord la collecte des finances publiques et sa gestion optimale", a déclaré le ministre Sani Yaya.

Le PEFA est un outil d'évaluation dont la méthodologie a été développée en 2005 puis actualisée en 2011 et en 2016. Le Togo a été le premier en Afrique subsaharienne à avoir utilisé cette nouvelle méthodologie de 2016.

Félix Tagba

Réouverture des frontières terrestres  
Bonne nouvelle pour les échanges commerciaux

Le gouvernement togolais a décidé lundi 16 mai de la réouverture de toutes les frontières terrestres aux voyageurs. La décision a été prise suite au ralentissement de la propagation de la pandémie du coronavirus.



Des commerçants à la frontière Togo-Ghana

Dans un communiqué, l'exécutif indique que « es frontières terrestres sont rouvertes sur l'ensemble du territoire national à compter du mardi 17 mai à 00h00, la circulation est donc libre pour les voyageurs sous réserve de la présentation d'une preuve de vaccination ».

Beaucoup de Togolais dépendent des échanges internationaux réalisés via les frontières terrestres. Mais depuis leur fermeture, l'activité commerciale de bon nombre de personnes a été paralysée depuis plus de deux ans.

En 2020, une étude réalisée par le Programme des Nations unies pour le développement a souligné que "la fermeture des frontières du Togo causerait un choc transitoire de baisse de productivité dans le secteur des biens échangeables" et l'augmentation du niveau des

prix entraînant une baisse de la consommation des ménages. "Les termes de l'échange se déprécieraient avec une dépréciation réelle du taux de change et une augmentation des taux d'intérêt", a ajouté le rapport sur l'Analyse des impacts de la pandémie Covid-19 sur l'économie et les conditions socio-économiques des ménages et des groupes vulnérables au Togo.

L'ouverture des frontières terrestres togolaises vient renforcer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) au Togo.

La décision est saluée par plusieurs citoyens qui estiment qu'elle est nécessaire pour la bonne reprise de leurs activités génératrices de revenus.

F.T.

Gala des 100 entreprises les plus dynamiques au Togo  
L'objectif est de « faire la promotion des entreprises et des investissements »,  
dixit Djibril Barry

Le Togo accueille la 17ème édition du Gala des 100 entreprises les plus dynamiques. Cette édition se tient à Lomé le 27 mai prochain. Elle permettra de primer les meilleures entreprises dans plusieurs secteurs d'activités et de promouvoir la destination Togo.

C'est la 3ème fois que cet événement international se tient au Togo, après les éditions de 2016 et de 2019. Le cabinet international Éco Finance Entreprises à travers cette cérémonie décerne des prix aux 100 meilleures entreprises.

investissements... Le Togo va vraiment être accompagné par cet événement, va être valorisé et bénéficier de l'attention de tous les investisseurs au plan national et international ». Avant la soirée de récompense, une phase de sélection de

les entreprises sont capables de livrer systématiquement des produits et services qui contribuent à la croissance du marché et de l'économie. Tous les secteurs d'activités et types d'entreprises sont concernés par le Top 100



Djibril Barry

L'objectif est de promouvoir les entreprises et les investissements. Il s'agit aussi de mettre ces entreprises au cœur du développement de la société.

Pour le PDG et promoteur du Gala des 100 entreprises les plus dynamiques Djibril Barry, l'initiative permet de « mettre le Togo sous le feu des projecteurs, faire la promotion des entreprises et des

300 entreprises les plus performantes permettra de retenir 100 parmi elles. La sélection se fait selon 4 différents critères, notamment l'expertise de l'entreprise, l'innovation, la capacité de pénétration du marché et l'impact de l'activité sur l'économie nationale. Cette sélection permet de préciser un ensemble d'exigences. Une fois respectées, elles montrent que

des entreprises les plus dynamiques du Togo.

Pour cette édition 2022, plusieurs secteurs sont en vue dont le secteur bancaire, maritime, l'éducation, le numérique, les BTP, la santé et l'assurance. Les entreprises retenues pour le Top 100 bénéficient entre autres d'une visibilité nationale et internationale.

Félix T.

## Journée mondiale télécommunications et société de l'information

# Les télécommunications, le défi d'une cité à bâtir au Togo

Hier 17 mai, comme chaque année depuis 1969, il a été célébré la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. Le thème mondial 2022 de la 53<sup>e</sup> célébration de ladite journée est « Les technologies numériques pour les personnes âgées et le vieillissement en bonne santé ». L'objectif est de s'accommoder aux opportunités et aux possibilités que l'utilisation d'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) offre aux nations, aux sociétés et aux économies. Il vise également à faire connaître les moyens de réduire la fracture numérique qui n'épargne pas le Togo.

La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information marque l'anniversaire de la signature de la première Convention télégraphique internationale et de la création de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Le thème choisi pour la célébration de ladite journée sur le plan mondial met l'accent sur l'importance d'utiliser les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour que les personnes âgées restent en bonne santé, connectées et indépendantes sur le plan physique, émotionnel et financier.

Le vieillissement de la population mondiale sera une tendance démographique déterminante du XXI<sup>e</sup> siècle. Cependant, les sociétés ont encore du mal à voir les opportunités que cette tendance peut apporter. Les télécommunications et les TIC ont un grand rôle à jouer pour parvenir à un vieillissement en meilleure santé et aider à construire des villes plus intelligentes, à lutter contre la discrimination fondée sur l'âge sur le lieu de travail, à assurer l'inclusion financière des personnes âgées et à soutenir les soignants.

### Célébration de l'édition 2022 par l'Arcep sous un signe avant-gardiste



Cina Lawson, ministre togolais de l'Economie numérique

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) du Togo, a célébré hier mardi 17 mai 2022 à son siège, la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, à travers un Master Class autour du « Rôle du journaliste dans la régulation par la donnée ».

Au cours de cette rencontre interactive, les participants ont

mené de réflexion autour la vision stratégique prônée par l'Autorité de régulation dans le cadre de ses missions. Les débats ont tourné autour des réalités des télécommunications en termes de coût et de qualité des services de télécommunications au Togo. Les réalités des télécommunications dans les autres pays étaient également au menu des discussions.

### Société de l'information, l'autre paire de manche



Présidium de la célébration à l'Arcep

Parallèlement à la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, Il existe la Journée mondiale de la société de l'information dont la première édition a été célébrée le 17 mai 2006. Cette journée est célébrée tous les ans à la même date qui a été choisie à la suite de l'adoption par l'assemblée générale de l'Organisation des Nations unies du projet de résolution A/RES/60/252 de l'Union internationale des télécommunications lors du Sommet mondial sur la société

de l'information à Tunis en 2005. Comme prévu, la deuxième journée mondiale de la société de l'information a eu lieu le 17 mai 2007. Cette année, la principale préoccupation était de promouvoir l'accès et l'utilisation des TIC par les jeunes à travers le thème « Connecter les jeunes » ... En 2008, lancement de l'appel pour une culture du partage sous le thème « Ensemble, échangeons le monde ». Initiation du débat sociétal : « Vers un nouvel écosystème de l'économie de la culture ».

### Télécommunications et société de l'information au Togo : « Les méga-données pour un méga impact »

Selon l'UIT, les méga-données, aussi connues sous le terme « big data » se définissent comme l'ensemble de données informatiques générées ainsi que l'ensemble des technologies et des pratiques ayant pour objectif de stocker de très grandes masses de données et à les analyser très rapidement. L'encadrement et l'exploitation des méga-données sont au cœur des préoccupations actuelles des différents acteurs. En effet, l'important volume de données générées quotidiennement à l'insu des usagers, constitue une véritable mine d'or. Pas un jour ne passe, sans qu'un scandale numérique en lien avec l'espionnage numérique, la question de la protection des données et le respect de la vie privée, n'éclate. Les enjeux de ces nouvelles formes de pratiques informatiques

bousculent profondément la manière dont les sociétés actuelles interagissent, opèrent et font des affaires. Ainsi, le Big Data est une nouvelle réalité de l'économie numérique : c'est le nouveau territoire de développement et de création de valeur pour les entreprises, les administrations, les citoyens, les collectivités, etc. Les opportunités sont immenses et semblent infinies. C'est pourquoi il devient nécessairement pour les organisations de s'approprier la data. L'analyse poussée de ces données permet de dégager des éléments d'information pouvant être utilisés comme outil décisionnel au niveau national (Togo), régional (Afrique de l'ouest) et international afin d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) tels que fixés par les Nations unies à l'horizon 2030.



#### Union internationale des télécommunications

Le Togo en tant que pays membre de l'UIT, ne saurait se soustraire de cette démarche de l'Union, qu'il appuie d'ailleurs très fortement. C'est pourquoi, le ministère des Postes et de l'Economie numérique œuvre notamment pour le rapprochement de l'administration et des administrés, en mettant en place des solutions TIC au service des usagers comme: la mise en ligne du site [www.service-public.gouv.tg](http://www.service-public.gouv.tg) qui informe les citoyens de l'ensemble des démarches administratives, le dispositif AgriPME qui transforme le mobile des agriculteurs vulnérables en véritable porte-monnaie électronique pour le versement de subventions étatiques destinées à l'achat d'engrais. Nous avons en outre, le dispositif e-village, qui rapproche les localités (villages et cantons) de l'administration centrale pour la diffusion des messages d'information et d'alerte. Le dispositif "Sofie", qui consiste en la mise en place d'une solution basée sur la téléphonie mobile pour signaler rapidement les pannes sur les ouvrages de forage d'eau,

suivre et accélérer les réparations tout en appréciant l'efficacité des intervenants n'est pas du reste. L'ensemble de ces solutions génèrent d'importantes quantités de données qui peuvent s'avérer très utiles lors des prises de décisions sur des questions d'orientation et/ou de réorientations, des stratégies et de politiques de développement dans tous les secteurs. En outre, le ministère œuvre également à la mise à disposition des données publiques également connues sous la dénomination « Open data » avec la mise en ligne d'un site web [www.data.gouv.tg](http://www.data.gouv.tg) et s'intéresse tout particulièrement à la cartographie des données du secteur.

De manière générale est considérée comme Open data, une donnée qui peut être librement utilisée, réutilisée et redistribuée. Il s'agit d'une donnée numérique d'origine publique ou privée, notamment produite par une collectivité, un service public ou une entreprise. Il est opportun de préciser que les données ouvertes ne concernent pas les données personnelles, c'est-à-dire les données qui ne

contiennent pas d'information sur des individus en particulier. L'usage de ces dernières doit être strictement encadré pour protéger les individus des différents abus et dangers résultant du traitement des méga-données générées. Ainsi, le ministère travaille également sur l'élaboration d'un projet de loi sur la protection des données à caractère personnel. Ainsi, le gouvernement togolais, conscient de l'impact des TIC sur le développement,

s'est engagé dans un processus de transformation numérique à travers des projets novateurs, qui, à terme, permettront d'assurer une certaine croissance économique, de renforcer le potentiel de son capital humain, de contribuer à la réduction des inégalités sociales et d'offrir un meilleur cadre de vie aux populations.

**Source : ministère de l'Economie numérique du Togo**

## La Ligue des consommateurs du Togo dans son rôle



En 2018, selon la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), le secteur des télécommunications au Togo est confronté à des problèmes liés à la couverture de réseau et les nombreuses incohérences dans les différents produits proposés par les sociétés et à la qualité défectueuse des services internet entre autres. A l'endroit du gouvernement, elle propose : de consolider les acquis et d'œuvrer à la portabilité des numéros téléphoniques. La LCT félicite toutefois le gouvernement pour les efforts consentis ces

derniers temps. Il est demandé aux opérateurs de téléphonie mobile de réduire les coûts de communication, de favoriser l'accès aux différents services, de sensibiliser les populations pour protéger les consommateurs des arnaques, et d'éviter les promotions nocturnes et les changements brusques des offres. Emmanuel Sogadji, président de la LCT a exhorté les consommateurs à une utilisation responsable des réseaux sociaux.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Attaque de Kpékpakandi

# Les députés s'inclinent devant la mémoire des soldats tombés

**Les députés togolais se sont réunis à l'hémicycle pour le compte de la huitième séance plénière de la première session ordinaire de l'année. L'hémicycle a observé une minute de silence en mémoire des éléments des Forces de Défense et de Sécurité morts dans l'attaque terroriste de Kpékpakandi dans la préfecture de Kpendjal dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mai 2022.**

« Tenant sa toute première séance plénière après ce malheureux événement, la Représentation nationale salue la mémoire des soldats tombés, condamne avec la plus grande fermeté cette attaque et présente ses condoléances aux familles éplorées ainsi qu'aux Forces de défense et de sécurité. Elle souhaite prompt guérison aux blessés», a déclaré Yawa Djigbodi Tsègan.

« L'institution parlementaire réaffirme tout son soutien au Président de la République, Chef des armées, garant de la continuité de l'Etat et des institutions de la République, dans son engagement inlassable à assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans notre pays » dit la présidente de l'Assemblée nationale.

L'attaque de Kpendjal a fait 8 morts et 13 blessés au rang des forces de défense et de sécurité du pays.



**Yawa Djigbodi Tsègan, la présidente de l'Assemblée nationale**

## Mali / Tentative de meurtre, tentatives de coup d'Etat

## Le mythe s'installe !

En juillet 2021, deux personnes avaient attenté directement à la vie du colonel Assimi Goïta, durant le rite musulman de l'Aïd al-Adha, la fête du Sacrifice, à la Grande Mosquée de Bamako. Cette fois-ci, il s'agirait d'un groupe d'officiers issu du Conseil national de transition et de l'armée, ainsi que des civils, parmi lesquels des étrangers qui auraient tenté un coup de force, selon le communiqué rendu public lundi 16 mai 2022. Et comme il fallait s'y attendre, la France est accusée par la junte de soutenir cette tentative de putsch.

Volonté d'asseoir un certain mythe autour de sa personne ou véritable actes attentatoires, on ne le saura jamais. Une chose est sûre, la junte au pouvoir semble ne reculer devant rien pour effacer toutes traces de la présence française sur son territoire.

Selon le communiqué, il n'est pas étonnant de retrouver, dans une locution à peine voilée, l'évocation du nom de la France, cet ennemi juré, et désormais désigné comme

tel, qui chercherait à nuire au développement du Mali. Cet « Etat occidental », qui renvoie directement à l'ancien allié sur les opérations de lutte contre le terrorisme, n'étonne personne, quand on relit un peu les décisions prises récemment par la junte au pouvoir.

Rupture des accords avec la France, expulsion du diplomate français au Mali, convocation par la justice malienne du ministre français de l'Intérieur et



Un partisan du colonel Goïta

même suspension définitive d'émission de France média monde au Mali, tout est mis en place pour bouter hors du pays, cet ancien allié qui, serait, au final, à l'origine de l'insécurité dans le Sahel et dans le pays.

Parmi les officiers arrêtés, on retrouve le colonel

Amadou Keita, membre de ce Conseil national de transition. Selon des sources citées par Rfi, le colonel Keita, le lieutenant Moussa Kodio de l'armée blindée, le capitaine Drissa Koné de l'infanterie et plusieurs autres officiers avaient exprimé leurs désaccords au sujet de

la conduite des opérations militaires sur le terrain, et de certains changements au sein de la hiérarchie militaire. Mais leur implication dans cette tentative de putsch reste encore un élément à prouver par la justice malienne qui prend l'affaire en charge, selon les autorités.

Quatrième tentative de coup d'Etat de ce genre déjouée, la junte malienne a fort à faire pour repousser les incursions djihadistes qui menacent le pays et surveiller ses propres rangs. Un exercice difficile dans la mesure où on sait le pays sous sanctions économiques et sans assistance militaires conséquent.

Alexandre Wémima

## Guinée-Bissau

## Le président de la République dissout le Parlement

En Guinée-Bissau, le président a annoncé lundi 16 mai la dissolution du Parlement. Des élections législatives anticipées seront organisées avant la fin de l'année. Dans un message à la nation, Umaro Sissoco Embaló a estimé que « le capital confiance entre les organes de souveraineté est épuisé ».



Le président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló

Le président bissau-guinéen dit avoir pris sa décision, après avoir entendu le président de l'Assemblée nationale, les partis représentés au Parlement et le Conseil d'Etat. Umaro Sissoco Embaló invoque des divergences persistantes et ne pouvant être résolues avec le Parlement, devenu selon lui

« un espace de guérilla politique et de complot ».

Un décret présidentiel accuse le Parlement d'avoir protégé des députés mis en cause dans des affaires de corruption, et d'avoir refusé de se soumettre au contrôle de ses comptes.

Les sujets de désaccord entre le chef de l'Etat et le Parlement sont nombreux, dont l'immunité parlementaire de son adversaire à la présidentielle, Domingo Simões Pereira, du PAIGC. Les divergences ont lieu aussi sur la révision de la Constitution ou encore l'annonce par la Cédéao de l'envoi d'une force de stabilisation suite aux troubles du 1er février, qualifiés par les autorités de nouvelle tentative de coup d'Etat.

Umaro Sissoco Embaló dit vouloir « redonner la parole aux Bissau-Guinéens » pour qu'ils puissent choisir le parlement qu'ils souhaitent avoir. Un décret présidentiel fixe les élections législatives anticipées au 18 décembre 2022.

Rfi.fr

## Nigéria

## Akinwumi Adesina candidat à la prochaine présidentielle au Nigéria ?

Les rumeurs devenaient persistantes au sujet d'une probable candidature de l'actuel président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina. Dans un communiqué rendu public ce mardi 17 mai, le président de la Banque africaine de développement annonce qu'il exclut de candidater à la mandature suprême, prévue en février 2023 au Nigeria.

« Je suis très touché par tous ceux qui ont fait des sacrifices énormes, de leur propre gré, pour me considérer comme digne d'être proposé pour une considération potentielle. Les groupes de la coalition de jeunes, de femmes, d'agriculteurs, de handicapés physiques et de Nigériens bien intentionnés qui ont fait cela, ont exprimé leur véritable volonté, leur droit politique, leur liberté d'expression et d'association pour que je sois pris en considération, dans l'intérêt du Nigeria », a tenu à détailler Akinwumi Adesina dans sa « déclaration de non-candidature », en mettant ainsi l'accent sur le volume et la diversité de ses soutiens.

Le président de la BAD a d'ailleurs pris soin de préciser qu'il avait « reçu plusieurs appels de Nigériens », localement ou de la diaspora, l'invitant à se présenter au poste de président de la République fédérale du Nigeria.

Ministre de l'Agriculture au Nigeria entre 2011 et



Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD)

2015, avant de prendre les rênes de l'influente banque de développement panafricaine et d'être reconduit pour un second mandat de cinq ans en 2021, Adesina explique sa décision par le poids de son engagement actuel à la BAD. « Je reste pleinement engagé et dévoué à la mission que le Nigeria, l'Afrique et tous les actionnaires non africains de la Banque africaine de développement ont confiée à la Banque », a-t-

il précisé. Et de conclure : « Je reste pleinement concentré sur la mission de soutenir le développement accéléré et l'intégration économique de l'Afrique. »

Moins d'une semaine avant l'ouverture des Assemblées annuelles de l'institution, qui se tiendront à Accra du 23 au 27 mai, cette sortie du président de la BAD suffira-t-elle à faire taire les rumeurs ?

T.M. et Jeune Afrique

**ASSIGNATION**

L'an deux mill vingt-deux et le Neuf (09) Mai

A \_\_\_\_\_ heures et \_\_\_\_\_ minutes.

A la requête de :

- DATI Dédé Mianon, revendeuse, demeurant et domicilié à Lomé, 22, Rue Thompson Assiganto ;
- DATI Kokoè, revendeuse, demeurant et domicilié à Lomé, 22, Rue Thompson Assiganto ;
- DATI Adjovi Adakou, Coffeuse, demeurant et domicilié à Lomé, 22, Rue Thompson Assiganto ;

Assistées de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats inscrite au Barreau du Togo, site à Lomé, 482 Rue ADABAWERE, Tél. 22 21 70 63, 01 B.P. 968 - Lomé 01 - Togo, représentée par son Gérant, Maître Séjoro Koffi DOGBEAVOU, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié audit siège ;

Par Suite Révisé 5/2022-002108270  
Bureau de Justice près le 1<sup>er</sup> Tribunal de  
Tribunal de Première Instance de Lomé,  
démarrant au 10<sup>ème</sup> étage, 101 000 000 - Lomé  
Togo - 01 22 21 70 63  
Téléphone

Donné assignation à :

1. **Monsieur DADIO Koffi Ganhké**, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *Après contact le requérant au téléphone, il m'a déclaré qu'il est en voyage pour m'avoir restitué la date de son retour et m'a dit de remettre l'acte à sa femme. Après le point du rendez-vous et après plusieurs tentatives de joindre sa femme, elle m'a déclaré qu'elle n'est pas à la maison et refuse de m'indiquer la où elle est. Depuis ce jour, le numéro du requérant et de sa femme sonne dans le vide.*

D'avoir à comparaître le **Mardi, dix-sept (17) mai 2022 à huit (08) heures précises du matin** jours et heures suivants s'il y a lieu, à l'audience et par-devant le Tribunal de Première Instance de Lomé siégeant au Palais de Justice ;

Lui rappelant qu'à défaut de comparaître à cette audience, il pourra être obtenu contre lui une décision de défaut réputée contradictoire sur les seules prétentions et pièces des requérantes ;

①

Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir sur minute et avant enregistrement nonobstant toutes voies de recours et sans caution.

Condamner le défendeur aux entiers dépens dont distraction au profit de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats au Barreau du Togo aux offres de droit.

**SOUS TOUTES RÉSERVES**

**ET À CE QU'IL NE L'IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copies tant des pièces susvisées que du présent exploit dont le coût est de \_\_\_\_\_ FCFA timbres y compris.

**L'HUISSIER,**



**PAR SUBSTITUTION**  
Me DECKOR A. Dzedzoni

②

**POUR :**

Que leur feuè mère AKUETE Kudadjé Kponfondja Ablavi Cécile veuve DATI, a de son vivant acquis auprès de dame ACOLATSE Séline, un lot de terrain le 04 juillet 1985 à Avépozo au nom de son premier fils YANSA Jean AKOETE (entre temps décédé) sur lequel elle a érigé des constructions et sur lequel vivait dame DATI Adjovi (pièce n°1) ;

Qu'après le décès de leur mère, leur sœur DATI Ayikoèlé Suzanne, se prétendant propriétaire dudit immeuble, à l'aide d'un reçu falsifié par elle de manière grossière, a revendu l'immeuble à un individu qui s'est permis de saccager la maison érigée sur les lieux ;

Voulant reprendre les clôtures sur l'immeuble en cause, elles ont été convoquées à la gendarmerie où elles constatent que l'acquéreur, le sieur DADIO Koffi Ganhké s'est fait établir un Titre Foncier n°50782 RT sur les lieux (pièce n°2).

Il est apparu à l'examen du Titre Foncier que c'est à la base d'un reçu de vente en date du 22 octobre 2018 signé par ACOLATSE Yawo Emmanuel et ACOLATSE Afi Esther par-devant Me AQUEREBURU Madjé, Notaire à Lomé, que le sieur DADIO Koffi Ganhké s'est fait établir ledit Titre Foncier.

Or le sieur ACOLATSE Yawo Emmanuel qui n'est guère le mandataire de la collectivité ACOLATSE est décédé et enterré depuis le 02 décembre 2017.

Il s'agit là d'une fraude avérée et évidente qui ne dit pas son nom ;

Conformément aux articles 257 et suivants du Code Foncier Domanial, en cas de fraude, le propriétaire peut agir par voie d'action réelle pour voir muter le Titre Foncier en son nom sans préjudice à des dommages et intérêts.

Qu'il y a ainsi lieu de faire muter au nom des requérantes, héritières de feuè AKUETE Kudadjé Kponfondja Ablavi Cécile veuve DATI, véritable propriétaire, le Titre foncier n°50782 RT établi par le requis en fraude au droit des requérantes sur l'immeuble en cause et de condamner ce dernier à leur payer pour les préjudices subis, la somme de cent cinquante millions (150.000.000) F CFA.

**PAR CES MOTIFS :**

Voir venir le défendeur ;

Constater qu'il a fait établir le Titre Foncier n°50782 RT en fraude aux droits des requérantes qui en sont les véritables propriétaires, par voie d'héritage.

En conséquence, ordonner la mutation dudit Titre au nom des requérantes ;

Condamner en outre le requis au paiement en réparation des préjudices subis, de la somme de cent cinquante millions (150.000.000) F CFA.

③

## Résilience des côtes, environnement et économie

# 50 milliards de tonnes de sable et de gravier utilisées chaque année

**Le rapport intitulé, *Sand and Sustainability : 10 strategic recommendations to avert a crisis*, publié par l'équipe GRID-Genève du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) montre à quel point l'humanité est dépendante de sable et de gravier. Malheureusement, leur extraction a des impacts négatifs sur l'environnement. Que faire pour limiter les dégâts ?**



**L'érosion côtière est aggravée par l'extraction de sable de mer**

50 milliards de tonnes : de quoi construire un mur de 27 mètres de large et 27 mètres de haut autour de la planète Terre. C'est le volume de sable et de gravier utilisé chaque année, la deuxième ressource la plus utilisée au monde après l'eau. Compte tenu de notre dépendance à son égard, le sable doit être reconnu comme une ressource stratégique et son extraction et son utilisation doivent être repensées. Le rapport fournit les conseils nécessaires, recueillis auprès d'experts mondiaux, pour adopter des pratiques améliorées en matière d'extraction et de gestion de cette ressource.

L'extraction du sable au sein des écosystèmes où il joue un rôle crucial, comme les rivières et les écosystèmes côtiers ou marins, peut entraîner l'érosion, la salinisation des aquifères, la perte de protection contre les ondes de tempête et des conséquences sur la biodiversité, ce qui constitue une menace pour les moyens de subsistance par le biais, entre autres, de l'approvisionnement en eau, de la production alimentaire, de la pêche ou de l'industrie du tourisme. Ce phénomène est observé sur les côtes togolaises depuis quelques années. En effet, l'érosion côtière n'est pas seulement due aux changements climatiques. Les activités humaines dont l'extraction du sable de mer en sont aussi responsables. C'est d'ailleurs pourquoi le gouvernement togolais a interdit l'extraction du sable de mer et a ouvert des carrières spécialement pour les extracteurs de sable et de graviers. Mais,

il semble que cela n'a pas suffi, puisque certains continuent d'extraire clandestinement dans les zones interdites d'accès. Selon les auteurs du rapport, le sable doit être comme une ressource stratégique, non seulement en tant que matériau de construction, mais en raison des multiples rôles qu'il revêt pour l'environnement. Les auteurs du rapport soulignent que les gouvernements, les industries et les consommateurs doivent fixer le prix du sable afin de tenir compte de sa véritable valeur sociale et environnementale. Par exemple, le maintien du sable sur les côtes peut être la stratégie la plus rentable pour l'adaptation au changement climatique en raison de la protection qu'il fournit contre les ondes de tempête et les effets de l'élévation du niveau de la mer. Ces services devraient être pris en compte dans la valeur du sable. Le rapport propose également d'élaborer une norme internationale sur la façon d'extraire le sable du milieu marin. Cela pourrait apporter des améliorations spectaculaires, la plupart des travaux de dragage en mer étant effectués dans le cadre d'appels d'offres publics ouverts aux entreprises internationales. Parallèlement, le rapport recommande d'interdire l'extraction du sable des plages en raison de son importance pour la résilience des côtes, l'environnement et l'économie.

« Pour atteindre le développement durable, il faut changer radicalement notre façon de produire, de construire et de

consommer des produits, des infrastructures et des services. Nos ressources en sable ne sont pas infinies, et il faut les utiliser à bon escient. En parvenant à maîtriser la gestion du matériau solide le plus extrait au monde, nous pourrions éviter une crise et nous diriger vers une économie circulaire », affirme Pascal Peduzzi, directeur de GRID-Genève au Pnue et coordinateur général du programme pour ce rapport.

### Les infrastructures, les habitations, l'alimentation et la nature sont en jeu

Le sable est essentiel au développement économique : c'est un élément nécessaire pour produire du béton et construire des infrastructures vitales comme les logements, les routes ou les hôpitaux. Cependant, le sable joue également un rôle essentiel dans le soutien de la biodiversité en fournissant des habitats et des lieux de reproduction à une faune et une flore diversifiées, notamment les plantes marines qui agissent comme des puits de carbone ou filtrent l'eau. Cette ressource est donc essentielle pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et lutter contre la triple crise planétaire du changement climatique, de la pollution et de la perte de biodiversité. Malheureusement, le sable est utilisé plus rapidement qu'il ne peut être reconstitué naturellement, de sorte que sa gestion responsable est cruciale.

### Une économie circulaire à portée de main

Les auteurs soulignent

que des solutions existent pour passer à une économie circulaire du sable. L'interdiction de la mise en décharge des déchets minéraux et l'encouragement de la réutilisation du sable dans les marchés publics figurent parmi les mesures politiques citées. La roche concassée ou les matériaux de construction et de démolition recyclés, ainsi que le « sable minéral lourd » provenant des résidus miniers, figurent parmi les alternatives viables au sable qui devraient également être encouragées.

Les auteurs ajoutent que de nouvelles structures institutionnelles et juridiques sont nécessaires pour que le sable soit gouverné plus efficacement et que les meilleures pratiques soient partagées et mises en œuvre. Les ressources en sable doivent en outre être

cartographiées, surveillées et faire l'objet de rapports. Parallèlement, toutes les parties prenantes doivent être impliquées dans les décisions relatives à la gestion du sable afin de permettre des approches adaptées aux écosystèmes et d'éviter les solutions uniques.

Le rapport fait suite à une résolution sur la gouvernance des ressources minérales adoptée lors de la quatrième Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA4), qui appelait à des actions en faveur de la gestion durable des sables. Ce mandat a été confirmé lors de l'UNEA 5 de 2022 dans la nouvelle résolution intitulée « Aspects environnementaux de la gestion des minéraux et des métaux », adoptée par tous les États membres.

**Edem Dadzie**

## Réouverture des frontières terrestres Véritable soulagement pour les populations deux ans après... !

**Suite de la page 3**

... frontières terrestres sont rouvertes sur l'ensemble du territoire national à compter du mardi 17 mai à 00 h 00 ; la circulation est donc libre pour les voyageurs sous réserve de la présentation d'une preuve de vaccination », a écrit le gouvernement dans le communiqué. Pendant longtemps, plusieurs personnes dont le pasteur Edoh Komi, président du Mouvement Martin Luther King (MMLK), ont demandé au gouvernement de rouvrir les frontières. Selon elles, c'est ce qui explique la montée des prix des produits de consommation, puisque la libre circulation des biens et des personnes n'était plus garantie.

À ces personnes, le ministre des Droits de l'Homme, Christian Trimua, a répondu que les frontières n'étaient fermées que pour les passagers. En effet, ce sont les humains qui constituent le réservoir du virus. Pendant les deux ans qu'a duré la fermeture des frontières, la circulation des marchandises était garantie. D'ailleurs, le communiqué qui annonçait la fermeture de toutes les frontières au début de la pandémie en 2020, le stipulait clairement. La seule chose qu'il faut déplorer et que tout le monde a reconnue (il y a eu beaucoup de témoignages crédibles), c'est que la fermeture des frontières a entraîné un phénomène d'extorsion de fonds de la part des forces de sécurité. En dehors de cet aspect, on ne peut pas non plus affirmer que la fermeture des frontières n'a pas d'autres impacts négatifs sur le vécu des populations.

Il y en a certainement eu. Nos compatriotes n'ont pas arrêté un seul instant de se plaindre de cette fermeture. Peut être qu'il faut commanditer une étude indépendante pour documenter vraiment ces impacts. Quoi qu'il en soit, cette réouverture fait presque oublier ces moments difficiles. Mais, attention ! « Le gouvernement invite l'ensemble de la population au maintien de la vigilance, au respect des mesures barrières et à l'adhésion à la campagne vaccinale en cours ».

**Edem Dadzie**

## Assemblée nationale

## Réforme importante de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo

Réunis hier au sein de l'Hémicycle, les députés togolais ont procédé à une réforme importante de la Chambre de commerce d'industrie du Togo (CCIT) qui devient désormais en ce qui concerne le sigle, la CCI-Togo. L'Assemblée nationale a en effet adopté à l'unanimité des députés présents, le projet de loi relatif à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo).

« La Chambre de commerce a connu une crise lors du renouvellement de ses instances, due à certains dysfonctionnements administratifs, notamment, la représentativité des membres au sein des instances », a indiqué l'honorable Mawussi Djossou Sémondji, président de la Commission des finances et du développement économique, en charge de l'étude de ce texte. Cette situation a amené le gouvernement à suspendre le processus et à mettre en place une Délégation spéciale consulaire dirigée par l'ancienne

ministre Nathalie Bitho. Et il faut rappeler que la CCI-Togo n'est pas à sa première crise. Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale Kodjo Adedze a révélé que l'une des raisons pour lesquelles les élections n'ont pas pu avoir lieu à la CCI-Togo il y a quelques mois, est que beaucoup d'entreprises n'étaient pas en règle avec les textes.

Le gouvernement de son côté veut en faire un outil efficace au service du développement du pays. C'est ce qui justifie cette réforme en profondeur à travers ce projet de loi. Dans

le cadre de la réforme de la CCIT, il est suggéré l'adoption d'une nouvelle loi. Par cette loi, le dispositif législatif est allégé et il est proposé que les dispositions susceptibles de modifications telles que les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Chambre consulaire soient fixées par décret en Conseil des ministres, de même que les dispositions relatives au régime électoral de la CCI-Togo.

Par ailleurs, pour l'atteinte des objectifs de la vision stratégique Togo 2025 pour laquelle il est attendu du secteur privé des

financements à hauteur de 50%, il s'avère impérieux d'opérer une réforme en profondeur de la Chambre consulaire. Cette réforme vise à doter la CCI-Togo d'organes forts, permettant au secteur privé de jouer davantage son rôle de moteur de la croissance. Elle vise en outre à permettre aux élus consulaires de mieux collaborer pour mener des actions en synergie, de disposer d'une Chambre consulaire inclusive capable de mieux défendre les intérêts du secteur privé pour le développement socio-économique du Togo.

Tenant sa toute première séance plénière après l'attentat de Kpépakandi, la représentation nationale salue la mémoire des soldats

tombés, condamne avec la plus grande fermeté cette attaque et présente ses condoléances aux familles éplorées ainsi qu'aux Forces de défense et de sécurité (FDS). Elle souhaite prompt guérison aux blessés. L'institution parlementaire réaffirme tout son soutien au président de la République, chef des armées, garant de la continuité de l'Etat et des institutions de la République, dans son engagement inlassable à assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans notre pays.

Une minute de silence et de recueillement a été observée en mémoire des martyrs de Kpépakandi, à l'ouverture de la séance plénière d'hier.

E. Dadzie

## Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

## L'Arcep et des médias se penchent sur le rôle du journaliste dans la régulation

Dans le cadre de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) du Togo, a échangé hier 17 mai 2022, sous forme d'un Master Class avec des professionnels de médias et représentants des consommateurs du Togo.

Le « Rôle du journaliste dans la régulation par la donnée » a été le thème du Master Class tenu au siège de l'Arcep entre les responsables de la structure de régulation et des professionnels de médias. Au cours de cette rencontre interactive, les participants ont mené des réflexions autour de la vision stratégique prônée par l'Autorité de régulation dans le cadre de ses missions. Les débats ont concerné les réalités des télécommunications en termes de coût et de qualité des services de télécommunications au Togo. Les réalités des

télécommunications dans les autres pays étaient également sur la table de discussion.

« La notion de données est une matière importante parce que sans données, on ne peut pas réguler. Les consommateurs font partie des paramètres de régulation. Au Togo, la qualité de service de télécommunications n'est pas conforme au seuil de qualité et justement l'Arcep s'est assignée la mission de faire des télécommunications et des postes, un vrai levier de développement qui se sentira dans le quotidien des consommateurs à travers le coût et la qualité. », a expliqué



Photos de famille

Michel Yaovi Galley, directeur général de l'Arcep. L'autre partie de la rencontre a concerné « Le traitement journalistique des publications (études, enquêtes, communiqués de presse). Le journaliste, un maillon essentiel dans le dispositif de

régulation par la donnée ? ». Les participants ont également effectué une visite de la salle de contrôle de supervision de la qualité de service, dans les locaux de l'Arcep. « L'objectivité et la transparence restent primordiales pour nous. L'Arcep fait preuve de beaucoup

pédagogie, de patience avec opérateurs. Mais il y a des lignes rouges à ne pas franchir », rassure Michel Yaovi Galley. La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information est célébrée chaque année le 17 mai, et ce depuis 1969. La 53e célébration en cette année 2022 est placée sous le thème: « Les technologies numériques pour les personnes âgées et le vieillissement en bonne santé ».

Le thème met l'accent sur l'importance d'utiliser les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour que les personnes âgées restent en bonne santé, connectées et indépendantes sur le plan physique, financier, et émotionnel.

Attipoe Edem Kodjo

## Parlement de la Cedeao

## Une commission mixte pour mieux auditer l'utilisation des ressources de la communauté

La Commission mixte du Parlement de la Cedeao a débuté lundi 16 mai à Lomé, une réunion délocalisée sur le thème « Les modalités de mise en œuvre pratique des Articles 9 et 11 de l'Acte additionnel du Parlement relatif à l'examen des rapports d'audit de la Communauté ». L'honorable députée Ibrahima Mémounatou a présidé le début des travaux.

L'objectif de cet exercice est de contribuer à promouvoir la reddition des comptes et la bonne gouvernance au sein des institutions et agences communautaires. Les différentes communications des experts invités mettront ainsi l'accent sur l'importance de l'intervention des parlementaires dans le processus de contrôle et de promotion de la transparence dans l'utilisation des ressources de la Communauté. La réunion de Lomé a pour

principal objectif de permettre aux membres de la Commission mixte d'examiner, de mieux comprendre et de s'approprier la mise en œuvre des articles 9 et 11 de l'Acte additionnel du Parlement relatif à l'examen des rapports d'audit des agences et institutions de la Communauté. L'ouverture a été présidée par Ibrahima Mémounatou, 2<sup>e</sup> vice-présidente de l'Assemblée nationale togolaise, vice-présidente du Parlement de la Cedeao, représentant la présidente de l'hémicycle du

Togo, Yawa Djigbodi Tsègan. « La libre circulation des personnes, doublée du Schéma de Libéralisation des Echanges intracommunautaires devraient constituer des leviers majeurs du processus d'intégration économique et sociale. Seulement l'on note une persistance de barrières tarifaires, non tarifaires et informelles aux frontières et sur les corridors. A cela s'ajoutent les répercussions durables de la crise sanitaire sur la relance économique



Photo de famille

ainsi que les défis sécuritaires qui anéantissent gravement les efforts de développement de l'espace communautaire. L'exigence d'une implication et d'une saisine obligatoire du Parlement, sur le fondement des articles 9 et 11 de l'Acte additionnel relatif au renforcement des prérogatives du parlement de la Cedeao, est

un critère matériel de validation des politiques et programmes communautaires», a déclaré lors de son discours d'ouverture, Ibrahima Mémounatou. Débutée le 16 mai, la réunion délocalisée de la Commission mixte du Parlement de la Cedeao prendra fin le 20 mai 2022.

Attipoe Edem Kodjo

# GALA DES 100 ENTREPRISES LES PLUS DYNAMIQUES DU TOGO

En Direct sur TVT  
et 5 Chaines TV en AFRIQUE



**27 MAI  
2022**

**HOTEL 2 FEVRIER  
LOMÉ**

**EVENEMENT MAJEUR  
DE PROMOTION DES ENTREPRISES**



INFOLINE:

00228 92 62 04 02 / 00228 97 24 82 79

*Celebrons la performance et l'innovation*

[www.galatop100afric.com](http://www.galatop100afric.com)

Souscris à ton Forfait Net  
et tente de gagner

**1.000.000F**  
et plein d'autres cadeaux!



**NET  
GAGNANT**

**\*909\*2#**

**4G+**

Souscris à un forfait net d'au moins 350F pour être éligible au tirage  
Jeu valable jusqu'au 15 juillet 2022

Avancer. Pour vous. Pour tous.

[togocom.tg](http://togocom.tg)



Togocom